

# rappel marchandise

Suite à la présence possible de *Listeria monocytogenes*, Monoprix procède, aujourd'hui et par mesure de précaution, au rappel des produits suivants :

Produit	Marque	Date limite de consommation	Codes-barre	Code emballeur
LE WRAP AVOCAT CRUDITES galette à l'épinard 175G	MONOPRIX	09/03/2019 10/03/2019 11/03/2019	3350033573390	EMB91286H
LE CLUB POULET AVOCAT crudités piment 155G	MONOPRIX	09/03/2019 10/03/2019 11/03/2019	3350033573499	EMB91286H

L'ensemble des produits est retiré de la commercialisation, mais certains ont cependant été commercialisés avant la mesure du retrait.

Si vous détenez ce produit, il vous est demandé de ne pas le consommer et de le rapporter au point de vente où il a été acheté. Pour cela, adressez-vous simplement à l'accueil de votre magasin et obtenir le remboursement de votre achat.

Les toxi-infections alimentaires causées par les *Listeria monocytogenes* se traduisent par de la fièvre, isolée ou accompagnée de maux de tête suite à la consommation des produits contaminés. Les femmes enceintes les personnes immunodéprimées et les personnes âgées doivent être particulièrement attentives à ces symptômes. Ils peuvent, en effet, provoquer une listériose, maladie qui peut-être grave et dont le délai d'incubation peut aller jusqu'à huit semaines.

Les personnes qui auraient consommé les produits mentionnés ci-dessus et qui présenteraient ces symptômes, sont invitées à consulter leur médecin traitant en lui signalant cette consommation.

Pour toutes questions, Monoprix vous invite à vous renseigner auprès de son Service Clients au numéro vert suivant : 0800 08 4000, appel et service gratuits.

**Affichage jusqu'au 24/03/2019**